

*Enseignement supérieur et Education
pour tous*

Pr. Abdou Salam Sall, Recteur,
Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
Sénégal

Sénégal

Octobre 2004

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDUCATION POUR TOUS

L'Education pour tous est engendrée, entre autres, par un élargissement de l'accès aux structures qui dispensent le savoir et par l'existence d'un modèle efficace de formation des enseignants. Au Sénégal, depuis les années 90 et surtout la décennie 2000 / 2010, l'option est prise d'atteindre la scolarisation universelle. L'accès à l'école des enfants en âge scolaire a vu le taux brut de scolarisation (TBS) augmenter sensiblement, passant de 50% en 1994 à 80% en 2004. Cette progression rapide a été rendue possible grâce à l'adoption d'une nouvelle politique éducative exprimée à travers le Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) qui est, dans une large mesure, l'expression locale de l'Education Pour Tous (EPT). Ce programme qui se décline dans les composantes, Accès – Qualité – Gestion, a permis le recrutement d'enseignants en grand nombre sous forme de volontaires pour l'enseignement élémentaire et de vacataires pour l'enseignement moyen et secondaire (l'UNESCO peut elle passer sous silence l'inéquité que ce phénomène a entraîné ?). Ces jeunes recrues de l'éducation, viennent pour une grande part de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), sans ou avec peu de formation pédagogique. Il faut le reconnaître ! Ainsi, de façon délibérée ou non, l'Université s'est trouvée impliquée dans l'exécution du P.D.E.F. / E.P.T.

Dans les faits, l'Université a toujours occupé une place prépondérante et joué un rôle de premier plan dans l'essor de l'éducation, la promotion d'une culture de paix, le dialogue des cultures, la compréhension et la tolérance mutuelle et internationale, et la vulgarisation des connaissances scientifiques.

L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, avant la Conférence de Jomtien de 1990 qui réaffirmait les principes d'éducation pour tous tout au long de la vie, en sa qualité de 18^{ème} université française(1957), était tout entière dédiée au dialogue des peuples et des cultures à travers sa vocation d'université au service des anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest. Au fil des ans, son rayonnement international fondé sur sa vocation humaniste et scientifique a renforcé son statut de centre d'excellence et la place qu'elle a toujours occupée dans l'essor des connaissances et la formation de cadres

de différents niveaux aptes à contribuer au développement social et économique de leur pays.

En réalité, l'Université de Dakar était en cela l'héritière de traditions datant principalement du début du 20^{ème} siècle et de ses prestigieuses devancières : l'Ecole Normale William Ponty de Gorée plus tard transférée à Sébikotane, l'Ecole de médecine de Dakar, l'Institut fondamental d'Afrique Noire.

Dans le contexte actuel de poursuite des objectifs d'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie, deux axes peuvent être exploités pour réaffirmer et consolider la place et le rôle de l'université africaine dans l'extension et l'accès à une éducation de qualité pour tous. Le premier axe regroupe toutes les actions internes que les universités doivent impérativement exploiter, renforcer et systématiser pour améliorer la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur accompagnée de la mise en œuvre de stratégies pédagogiques pour la réussite. Le deuxième axe englobe toutes les actions externes à mener hors des institutions universitaires à travers des politiques volontaristes de vulgarisation scientifique soutenue et durable, et toutes les actions et tous les soutiens que les institutions spécialisées des universités peuvent et doivent apporter au pilotage et à l'évaluation des programmes d'éducation pour tous à tous les niveaux, dans les systèmes formels ou non formels d'éducation.

Tenant compte de ces deux axes, la contribution de l'université, sa place et son rôle dans la poursuite des objectifs d'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie, seront exposés à travers les trois points suivants :

- formation des ressources humaines, en particulier des personnels d'éducation ;
- intervention hors des structures et systèmes éducatifs dans les projets de développement social et économique ;
- recherche et expérimentation en vue de la réduction du gap technologique et du fossé numérique.

I- FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES PERSONNELS D'EDUCATION

Fort de la longue expérience accumulée depuis le milieu des années 1960 par le Centre pédagogique supérieur créé en 1964 et qui sera érigé en une école normale supérieure en 1967, le Sénégal a toujours prêté une attention toute particulière à la formation des ressources humaines en général et à la formation des personnels d'éducation en particulier. La volonté a toujours été affirmée d'assurer une formation de qualité à tous les personnels d'éducation intervenant à tous les niveaux d'enseignement.

Pour l'éducation préscolaire et l'enseignement élémentaire, les centres de formation pédagogique spécialisée, les écoles normales d'instituteurs ont été progressivement remplacés par les Ecoles de Formation pour Instituteurs (EFI). Les EFI vont laisser la place à onze centres de formation pédagogique et de perfectionnement des enseignants, soit une structure par région. Cette volonté de régionaliser les structures de formation pédagogique d'instituteurs traduit la volonté d'accompagner par des mesures appropriées le développement de l'éducation de base et de la petite enfance accueillie dans les cases des tout petit.

En ce qui la concerne, l'Ecole Normale Supérieure (ENS), un démembrement de l'UCAD, assure depuis le début des années 1960 la formation des enseignants de l'enseignement moyen (collège) et secondaire (lycée), et des corps de contrôle de l'éducation. Ces missions traditionnelles ont été diversifiées pour la formation de conseillers pédagogiques, la formation à distance, la formation des vacataires de l'éducation, et la formation en sciences de l'éducation grâce à la chaire Unesco du même nom créée en 1994 et qui a été primée lors de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur tenue à Paris en 2002. Soutenue par la Structure de formation continuée du ministère de l'éducation, l'ENS de Dakar a également acquis une solide expérience dans l'animation, le recyclage et l'élévation du niveau scientifique, académique et le renforcement des compétences pédagogiques et professionnelles des personnels d'éducation en cours de service (enseignants, conseillers, contrôleurs).

Tenant compte à la fois de cette longue et solide expérience et des besoins accrus en personnels d'éducation, l'ENS de Dakar sera transformée en une Faculté des sciences et technologie de l'éducation et de la formation (FASTEF) dès cette rentrée universitaire 2004 - 2005.

L'érection de l'ENS en une faculté traduit la volonté partagée, du gouvernement et de l'université, de mieux tenir compte des besoins et exigences dans la poursuite et l'atteinte des objectifs d'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie.

Considérant ces deux axes d'intervention prioritaire mentionnés plus haut, au plan interne, les missions de la nouvelle faculté d'éducation et de formation peuvent être résumées comme suit :

- a- formation initiale et continue, en nombre et en qualité, des personnels d'éducation aptes à intervenir à tous les niveaux d'enseignement : corps de contrôle de l'éducation préscolaire et de l'enseignement élémentaire, corps de contrôle de l'enseignement moyen et secondaire et de la vie scolaire ; animateurs pédagogiques, gestionnaires et chefs d'établissements scolaires et des institutions d'enseignement supérieur ; enseignants du moyen et du secondaire ; soutien pédagogique et initiation à la pédagogie pour les personnels enseignants du supérieur ;
- b- soutien aux centres de formation pédagogique et de perfectionnement des instituteurs, des éducateurs du préscolaire et de la petite enfance ; formation et encadrement pédagogique des formateurs intervenant dans ces centres ; soutien aux écoles communautaires de base et aux volontaires de l'éducation qui y exercent ;
- c- formation en sciences et technologie de l'éducation conduisant à la licence, la maîtrise et le doctorat en sciences de l'éducation et en didactique ; formation d'experts en évaluation des systèmes éducatifs africains (projet déjà initié à travers le centre du même nom depuis 2001-2002 avec la formation de dix apprentis experts africains originaires du Burkina Faso, de Centre Afrique, de Guinée, de Mauritanie, du Rwanda et du Sénégal) ;

d- développement et vulgarisation de résultats de recherche sur des problèmes d'éducation en Afrique.

Au plan externe, riche des expériences acquises dans la formation à distance et le pilotage de projets de recherche en éducation communautaire de base en zone défavorisée, la nouvelle faculté d'éducation et de formation aura pour missions :

a- d'assurer la formation à distance et le perfectionnement des personnels d'éducation n'ayant pas bénéficié de formation initiale (volontaires de l'éducation, vacataires, etc.) ;

b- d'appuyer les écoles communautaires de base et d'accompagner l'alphabétisation fonctionnelle des populations périurbaines et rurales grâce à la participation directe à des recherches dans le domaine ;

c- d'assurer la formation de formateurs pour les volets éducation des projets de développement social et économique.

Les actions et missions de la nouvelles faculté impliquent un renforcement de personnels enseignants et chercheurs, la mise à disposition de ressources financières et matérielles et un appui institutionnel conséquent.

Au total, la formation des formateurs (éducateurs préscolaires, instituteurs, enseignants du moyen et du secondaire, enseignants du supérieur, éducateurs spécialisés pour la prise en charge des personnes à besoins spécifiques ou dans les projets de développement), la recherche en éducation et la vulgarisation des résultats de recherche en éducation, l'évaluation, le pilotage et le soutien scientifique et pédagogique à des projets de développement constituent les axes prioritaires de la contribution de l'université à la poursuite et à l'atteinte des objectifs d'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie.

2. CENTRE DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES (CRTP°)

Pour bien réussir son implication directe dans les programmes et projets d'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie, l'université a entrepris des réformes fondamentales visant principalement trois objectifs.

Il s'agit tout d'abord de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, et de leur utilisation dans l'enseignement et la formation. Cette volonté de maîtrise des TICs se traduit principalement par la création d'un centre de ressources technologiques et pédagogiques sur le site UCAD 2. Cette orientation est une des conclusions du séminaire internationale sur la pédagogie universitaire (Dakar 2004).

Le centre sera constitué d'une antenne principale ayant des centres annexes dans les différents établissements de l'université. L'ensemble de ces structures doit faciliter l'accès à des informations et ressources d'enseignement, de recherche et de formation dans les domaines traditionnels de l'enseignement supérieur et dans ceux qui intéressent directement tous les secteurs du développement économique et social.

En effet, l'information doit être considérée comme une ressource stratégique dont la maîtrise assure et facilite le diagnostic de problèmes à résoudre pour accompagner le développement. C'est en disposant d'informations pertinentes et en temps réel ou opportun que les structures d'enseignement supérieur pourront plus facilement adapter les contenus de formations dispensées, mener des recherches pertinentes pour trouver des solutions à des problèmes réels et urgents.

A cette volonté de rendre disponible l'information vient s'ajouter celle de créer des contenus. Ceux-ci sont envisagés principalement dans deux directions. Les résultats de l'ensemble de travaux menés dans l'espace universitaire ou grâce à sa collaboration devront être rendus plus facilement accessibles et plus visibles tant pour la communauté des chercheurs de la région Afrique, de la communauté internationale que pour la société. De la sorte, l'université traduit son ambition de valoriser toute recherche, de la

rendre fructueuse et d'en tirer des applications. Parallèlement, l'université réaffirme, de la manière la plus forte, sa volonté de contribuer à réaliser des produits grand public dont les contenus répondent mieux aux réalités et spécificités du Continent. **Il s'agit en particulier de former et de promouvoir des développeurs de contenus d'enseignement ou de contenus ludiques, en particulier en direction de la jeunesse, grand consommateurs de CD-ROM produits hors du Continent...**

A ce titre, le centre de ressources technologiques et pédagogiques est une des innovations majeures de l'université. En effet, cette structure contribuera à assurer la fonction de veille technologique et scientifique en même temps qu'elle sera un incubateur technologique, scientifique et pédagogique.

Le centre de ressources est un véritable sas de brassage entre les attentes venant de l'extérieur de l'université et les préoccupations de la communauté éducative en son sein, regroupant enseignants, chercheurs et étudiants qui traduisent ces préoccupations en savoirs et savoir-faire au service du développement.

La seconde activité fondamentale du CRTP est la formation à distance. En guise de rappel, en se dotant d'une plate forme de formation à distance, l'université tend à promouvoir l'enseignement à distance et l'apprentissage ouvert et à distance. Il semble en effet urgent de promouvoir l'enseignement à distance compte tenu des défis actuels. Les limites des capacités d'accueil pour un enseignement de qualité dans une stratégie et une approche en formation présentielle constituent l'un des principaux défis et points faibles de l'université, aujourd'hui.

Explorer les possibilités de la formation à distance s'impose donc naturellement à l'université. Elle doit y faire face pour répondre et satisfaire la demande d'éducation et améliorer les chances d'accès offertes à tous de bénéficier des services offerts par les structures d'enseignement supérieur. Il va sans dire, la formation à distance soulève d'importantes questions sur les certifications qui nécessitent le toilettage de l'arsenal juridique et pédagogique traditionnel qui régit encore les examens et modes d'évaluation

dans les institutions d'enseignement supérieur. La réforme Licence, Master, Doctorat (LMD) en cours à l'UCAD, par le système de crédit et la flexibilité, donne des éléments de réponse.

En se dotant d'une structure de formation à distance, l'université aspire surtout à aller vers les demandeurs d'éducation et à minorer les coûts d'éducation traditionnellement supportés par les ménages et les particuliers qui devaient se déplacer vers elle. L'enseignement à distance se complète naturellement par des stratégies d'apprentissage ouvert et à distance. Celles-ci tiennent compte du fait que certains demandeurs d'éducation ne sont pas disponibles en tout temps pour entreprendre et mener, dans les délais traditionnellement impartis, les formations et études souhaitées.

Mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage ouvert impose donc de définir de nouveaux critères et de nouvelles conditions d'accès à l'enseignement supérieur, nouvelles conditions qui élargissent la limitation des conditions d'accès aux seuls titulaires du baccalauréat.

Cette approche implique également de modifier les conditions de durée des études et de parcours. En effet, de plus en plus de demandeurs d'éducation dans les universités, même parmi les jeunes étudiants, sont obligés d'interrompre temporairement les études pour gagner leur vie et subvenir à un minimum vital dans la dignité.

3. Service à la Communauté

Pour assurer sa propre efficacité et renforcer le savoir être de ses étudiants, l'UCAD organise, pendant les vacances des campagnes de reboisement, des camps sanitaires dans des zones défavorisées notamment rurales.

Menée en partenariat avec la Direction des eaux et forêts, la campagne de reboisement de cette année a été couplée avec un camp sanitaire.

Malgré la plantation d'arbres (gommier, etc.) rentables à terme, à l'évaluation de la campagne, les responsables se sont beaucoup plus félicités du camp sanitaire que de la du reboisement. Nous avons retenu la leçon de combiner plusieurs actions, désormais d'agir par grappe.

Ainsi, pour contribuer à l'EPT, il est tout à fait envisageable de mener simultanément, le reboisement, le camp sanitaire et l'alphabétisation fonctionnelle. L'UCAD en a les capacités mais se heurte à l'équation des moyens qui a été en partie résolue par une collaboration avec des structures étatiques ayant en charge ces questions. D'une part, les étudiants gagneront un petit pécule qui leur permet de préparer l'année universitaire. D'autre part, ils reviennent plus mûrs avec le sentiment d'avoir été utiles pour leur pays. Convaincue que telle est la voie à suivre, l'UCAD a créé une direction s'occupant exclusivement de cette question. Il s'agit de la Direction de la vie estudiantine et des relations avec la cité (DVERC). Certainement un appui de la communauté internationale permettrait d'aller plus loin, plus vite et ainsi réduire substantiellement la pauvreté.

Parallèlement à ces interventions qui ont un caractère quasi institutionnel, de nombreux enseignants et chercheurs de l'université interviennent, à titre d'experts ou de responsables de projets, dans de nombreux programmes de développement à la base. On les trouve dans le secteur de l'éducation : projet de soutien à des écoles communautaires de base mené par des chercheurs de l'ENS en partenariat avec des universitaires du Canada, sur financement du CRDI. On les rencontre également dans le secteur de la santé : équipes médicales itinérantes formées de plusieurs spécialistes dont des chirurgiens se déplaçant périodiquement et régulièrement dans l'intérieur du Sénégal. On les voit aussi dans le secteur de l'économie et de la gestion pour dresser les bilans comptables et financiers de multiples projets. Enfin, peut également être cité l'élection d'un enseignant chercheur de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD comme secrétaire général du CONGAD.

4. Universités d'hivernage

Tenant compte des contraintes et de la nécessité de former le plus grand nombre, l'UCAD explore les universités d'hivernage.

Le concept d'université d'hivernage doit être compris et élargi à la fois sous l'éclairage des formations ouvertes (pour adultes) organisées dans de

nombreuses universités du Nord, et sous l'éclairage historique de la formation permanente de l'université africaine telle qu'elle se pratiquait à Dakar dans les années 1960. Il s'agit donc de mettre ces expériences au service de l'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie.

Sous la rubrique du soutien que l'université peut et doit apporter aux projets de développement social et économique, à la base, en ayant comme objectif prioritaire l'amélioration de l'accès de tous à une information de qualité, la vulgarisation des connaissances scientifiques et l'élévation du niveau culturel, quelques axes de soutien et de coopération peuvent être mentionnés :

- a- renforcement des capacités institutionnelles en matière d'équipement pour la formation à distance et le développement du centre de ressources technologiques et pédagogiques ;
- b- dotation en moyens logistiques des équipes d'intervention en milieu rural pour des actions bien ciblées : alphabétisation fonctionnelle, reboisement, camps de santé, etc. ;
- c- développement de formations ouvertes (pour adultes) ;
- d- soutien aux équipes pédagogiques et de recherche pour former leurs spécialistes, publication des résultats de recherches, abonnement à des bases de données documentaires, etc.

5. Intégration des énergies renouvelables dans l'électrification rurale au Sénégal

Comme la plupart des pays en développement, le Sénégal a toujours recouru aux énergies fossiles importées (pétrole, gaz) pour assurer la production et la consommation énergétique de sa population.

Cette situation a conduit le pays à deux grands problèmes :

- ☞ la satisfaction de la demande énergétique dépend entièrement des importations de pétrole ;
- ☞ la surexploitation des forêts naturelles, qui fournit plus de la moitié de l'énergie totale consommée provoque un déboisement rapide.

Face à ces contraintes et pour un développement durable, le Sénégal a adopté de nouvelles stratégies afin de faire face à son faible taux

d'électrification rurale (5% en 1998, 8% en 2000). Ce faible taux freine, dans beaucoup de cas, l'accès de nombreuses populations aux nouvelles technologies.

En effet, l'électrification rurale, fondée naguère sur une approche unique d'extension des réseaux existants et d'installations de groupes électrogènes, doit maintenant faire une place prépondérante aux énergies renouvelables.

Les atouts des Energies Renouvelables au Sénégal

Le Sénégal dispose d'un important potentiel dans le domaine des énergies renouvelables.

Sa situation géographique lui fait bénéficier d'un ensoleillement quasi-permanent (3 000 heures/an) et d'une énergie totale moyenne égale à 5,8 kWh /m²/ an, ce qui constitue des conditions favorables au développement de l'exploitation de l'énergie solaire.

Le Sénégal dispose également d'un potentiel éolien non négligeable, notamment sur une bande de 30 à 40 km située le long des côtes de Saint-Louis à Mbour où la vitesse moyenne des vents varie de 3 à 5 m / s ;

La filière photovoltaïque

Cette filière qui consiste à convertir directement le rayonnement solaire en électricité a fait l'objet d'un développement significatif dans divers domaines d'application.

Les réalisations dans cette filière sont nombreuses:

- le pompage de l'eau
- les centrales solaires
- les systèmes photovoltaïques décentralisés

POMPAGE DE L'EAU

Le pompage de l'eau constitue un domaine d'application très bien adapté pour la technologie photovoltaïque.

En effet, la fiabilité technique éprouvée et le faible coût d'exploitation des pompes photovoltaïques ont fini de convaincre les populations méfiantes au départ sur les avantages de ces équipements sur tous les autres y compris le pompage diesel.

Les prochaines années devront voir le développement massif de cette filière si les derniers obstacles à son essor sont levés à savoir notamment le coût encore prohibitif des équipements et l'absence de structures de maintenance évoluant en milieu rural.

CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

L'intérêt économique de ces centrales pourra resurgir avec la baisse prévue du *Watt-crête* et l'application des politiques de conservation de l'environnement qui se traduira par le renchérissement des autres modes de production et de transport de l'énergie électrique. La montée des cours du pétrole sur le marché mondial peut être un facteur favorable à la mise en place de ces centrales, surtout dans les pays non producteurs de pétrole.

LES SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES DÉCENTRALISÉS (SPD)

Après les pompes solaires, les SPD constituent l'équipement le plus prometteur pour la diffusion de la technologie solaire en milieu rural sénégalais.

En effet, le SPD constitué d'un panneau solaire, d'un régulateur de charge, d'une batterie solaire, de lampes et d'une prise radio/télévision/ordinateur conçue pour alimenter une concession, est la solution la plus économique et la plus fiable pour l'électrification rurale.

C'est pour cette raison que depuis 1990, plusieurs programmes visant la vulgarisation de cette technologie ont été initiés par l'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement au premier rang desquels on note l'Allemagne, l'Inde et le Japon.

La filière éolienne

Au Sénégal, où plusieurs organismes s'intéressent à l'exploitation de l'énergie éolienne, celle-ci connaît un développement en dents de scie. Ainsi de 1974 à nos jours, plusieurs projets à caractère expérimental ont été menés parmi lesquels figurent notamment des dizaines d'éoliennes installées par des ONG à travers le pays, plus particulièrement dans les régions de Thiès et Saint-Louis.

Ces projets qui ont requis des financements de plus de cinq milliards FCFA ont concerné toutes les applications de l'utilisation éolienne notamment le pompage et la production de l'électricité.

En dépit de l'importance des projets réalisés et des moyens mobilisés pour le sous-secteur, le développement de l'utilisation de l'énergie éolienne demeure encore faible, si l'on en juge par la puissance totale installée réellement fonctionnelle qui ne dépasse pas 0,5 MW .

6) LES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS

La double leçon à tirer de ces savoirs, savoir-faire et savoir être, c'est que

- 1°- l'accès à une éducation de qualité pour tous tout au long de la vie ne peut être réalisé sans un minimum de ressources technologiques, sans accès à l'électricité et au téléphone ;
- 2°- aucun projet de développement ne peut survivre sans ressources financières et sans la participation directe des bénéficiaires, notamment en termes de prise en charge financière.

Aussi, semble-t-il inéluctable, pour réduire le fossé numérique et surmonter le gap technologique, de devoir :

- a- promouvoir au sein de l'université, en partenariat avec le secteur privé, le développement de technologies de substitution, d'ateliers de conception de composantes technologiques, montage d'ordinateurs, de téléviseurs et de radios à modulation de fréquence, etc. ;
- b- concevoir, tester et évaluer des stratégies de recherche de ressources financières additionnelles et d'autofinancement pour pérenniser tout projet de développement à la base.

Les ambitions actuelles de l'université pour l'accès du plus grand nombre à une éducation de qualité tout au long de la vie, pour une plus large vulgarisation des connaissances scientifiques et des savoir-faire technologiques, lui impose d'explorer toutes les avenues et opportunités ouvertes par la formation à distance et l'apprentissage ouvert.

Pour relever les défis, et contribuer de manière significative à l'essor de l'éducation comme puissant vecteur de développement scientifique, social, économique et culturel, l'université doit également contribuer à la diffusion par tout moyen de contenus et de programmes visant l'élévation du niveau culturel et scientifique.

A cet égard, elle souhaite se doter d'une station radio modulation de fréquence avec des antennes régionales et d'une chaîne de télévision pour atteindre de manière significative et durable de plus larges franges de la population et leur dispenser une formation permanente digne de ce nom.

Assurément, le réseau de radio en modulation de fréquence permettrait de palier tout déficit ou toute absence totale d'énergie électrique. Le réseau permettrait, comme cela s'observe dans certains pays comme l'Australie ou le Canada confrontés à de grandes étendues territoriales, ou comme les Etats Unis avec une forte dissémination des populations, de servir à des communautés éducatives, à des structures d'enseignement des programmes officiels d'enseignement et de formation. Pour mémoire, le Sénégal avait exploré, dès les années 1960, les possibilités de la radio scolaire (il existe toujours au sein du ministère de l'éducation une structure de la radio télévision scolaire) et de la radio éducative rurale qui jouissait d'un fort taux d'écoute.

L'installation d'une chaîne de télévision capitaliserait les savoir-faire acquis au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Niger notamment en matière de télévision scolaire. Ces expériences seraient renforcées par les nouvelles possibilités apportées par World-Space, la télévision numérique et par satellite, combinées avec les ressources et possibilités sur Internet, etc.

Finalement, tout ceci n'est pas un simple rêve. Nous y sommes condamnés. L'éducation est un droit pour tous. Tous la réclament. L'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie est l'une des principales revendications.

Pour notre part, nous avons amorcé à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar tout un ensemble de réformes institutionnelles, et mis en œuvre de nombreuses innovations pour prendre notre place et assumer toutes nos responsabilités dans la véritable démocratisation de l'éducation, l'accès à l'éducation de qualité pour tous tout au long de la vie.

A terme, le Sénégal, avec la carte universitaire (3 universités et 11 collèges universitaires régionaux{[CUR] }) , va changer la physionomie, les conditions d'accès et de transit, et le mode de fonctionnement de son système d'enseignement supérieur pour le mettre résolument au service du développement durable et du bien-être de tous.